



Communiqué de presse
26 février 2019

ENGIE et le monde agricole, unis pour développer la filière biométhane en France

A l'occasion du salon de l'agriculture à Paris, trois partenariats ont été signés entre ENGIE et la FNSEA, la FNCUMA, l'INRA, et un Appel à Manifestation d'Intérêts avec la Région Hauts-de-France a été présenté. L'objectif est de promouvoir le développement du biométhane, énergie d'avenir et véritable opportunité de diversification des revenus des agriculteurs.

En présence de François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et de Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Isabelle Kocher, directrice générale d'ENGIE, Christiane Lambert, présidente de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), Luc Vermeulen, président de la FNCUMA (Fédération nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) et Philippe Mauguin, président de l'INRA (L'Institut national de la recherche agronomique) ont signé les trois partenariats suivants :

- Le partenariat entre ENGIE et la FNSEA vise à mettre en place des actions d'intérêt commun destinées à promouvoir les atouts du biométhane et des autres énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) pour le secteur agricole. Dans ce cadre, un certain nombre d'outils pédagogiques (kit de communication, conférences communes, journées portes ouvertes...) et analyses communes seront développés pour les différentes filières.
- Le partenariat entre ENGIE et la FNCUMA a pour ambition de promouvoir la filière et de favoriser la connaissance de la méthanisation auprès des exploitants agricoles, accélérant ainsi l'émergence de projets de méthanisation.
- La convention-cadre de partenariat entre ENGIE et l'INRA permettra de favoriser le développement de la filière du biométhane. Les partenaires travailleront sur plusieurs projets de recherche parmi lesquels : la disponibilité et l'identification des meilleurs bassins de la ressource biomasse, la création de valeur économique et environnementale de la filière biométhane et ses externalités positives.

Isabelle Kocher, directrice générale d'ENGIE a déclaré : « *Je suis très heureuse d'être ici, au salon international de l'agriculture, pour promouvoir le développement de la filière biométhane française. Parce que les gaz verts sont pour nous une composante-clé du futur mix énergétique français, nous avons prévu de mobiliser 800 millions d'euros pendant 5 ans pour développer cette filière en France, avec nos partenaires. L'alliance avec le monde agricole est stratégique : notre vision est celle d'un biométhane développé localement, au cœur des territoires, par et pour les agriculteurs.* »



Par ailleurs, Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France et Didier Holleaux, Directeur général adjoint d'ENGIE ont présenté un Appel à Manifestation d'intérêts (AMI) dont le but est de développer les projets de méthanisation dans les Hauts-de-France :

- L'appel à projets vise à sélectionner 10 à 15 lauréats pour les aider dans leur phase de développement et leur permettre de franchir le pas jusqu'à la décision finale d'investissement. Une enveloppe financière de 2 millions d'euros sera mobilisée.

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du développement des projets jusqu'à la vente aux clients finaux, ENGIE a pour objectif de produire un volume de 5 TWh/an de biométhane à l'horizon 2030. L'enjeu est l'industrialisation de la filière pour baisser les coûts d'environ 30 % d'ici à 2030 et asseoir sa place dans le mix énergétique.

A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de l'énergie et des services, qui repose sur trois métiers clés : la production d'électricité bas carbone, notamment à partir de gaz naturel et d'énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques et les solutions clients. Portés par notre ambition de contribuer à un progrès harmonieux, nous relevons les grands défis mondiaux comme la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès à l'énergie pour tous, ou la mobilité, et proposons à nos clients particuliers, entreprises et collectivités des solutions de production d'énergie et des services qui réconcilient intérêts individuels et enjeux collectifs.

Sobres en carbone, nos offres intégrées, performantes et durables s'appuient sur les technologies digitales. Au-delà de l'énergie, elles facilitent le développement de nouveaux usages et favorisent de nouveaux modes de vie et de travail. Notre ambition est chaque jour portée par chacun de nos 150 000 salariés dans 70 pays. Avec nos clients et nos partenaires, ils constituent une communauté d'*imaginative builders* qui imaginent et construisent aujourd'hui des solutions d'avenir.

Chiffre d'affaires 2017 : 65 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, BEL 20, Euro STOXX 50, STOXX Europe 600, MSCI Europe, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, Euro STOXX Utilities, STOXX Europe 600 Utilities) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance). Pour en savoir plus : www.engie.com

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com

